



Bulletin municipal
n°59
2025

A
T
T
E
N
S
C
H
W
I
L
G
E
R



S'Neyschta vom Dorf

Sommaire

Mairie info	2
Le mot du Maire	3
Informations diverses	4
Informations utiles	8
Attenschwiller, un petit village plein de vie !	16
Calendrier des manifestations 2026	21

Excursion des aînés	22
Commémoration du 11 novembre	23
Etat civil et anniversaire 2026	24
Les associations du village	25
Le coin du Chef	35

Mairie info

Mairie

3 rue Charles de Gaulle 68220 ATTENSCHWILLER

Téléphone : 03.89.68.60.14 **Fax :** 03.89.68.73.46

E-mail : mairie@attenschwiller.com

Ouverture :

Lundi de 13h à 19h

Mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30

Mercredi de 8h à 12h

Écoles

École primaire

Téléphone : 03.89.68.74.90 (direction à Michelbach-le-Haut) et **Téléphone :** 03.89.68.68.38 (site d'Attenschwiller)

École maternelle

Téléphone : 03.89.68.76.77

Périscolaire Rêve et Ris

Téléphone : 03.89.68.67.32

Multi accueil

Tom Pouce (Hagenthal-le-Bas)

Téléphone : 03.89.68.15.99

Les Loustics (Ranspach-le-Bas)

Téléphone : 03.89.68.26.21

L'ensemble des procès-verbaux des séances du Conseil municipal, ainsi que l'urbanisme sont disponibles sur le site de notre commune et en Mairie.

Saint-Louis Agglomération

Déchets ménagers

Pôle de proximité de Folgensbourg **Téléphone :** 03.89.68.17.07

Assainissement et eau

Antenne de Hagenthal-le-Bas **Téléphone :** 03.67.35.72.51

N° d'astreinte (de 17h15 à 8h30) **Téléphone :** 03.89.70.46.68

Communauté de Paroisse

Presbytère

3 rue de l'Eglise, 68730 RANSPACH-LE-BAS

Téléphone : 03.89.68.49.66

Personne relais Attenschwiller

Mme Monique BUBENDORF **Téléphone :** 03.89.68.68.00

Urgence et sécurité

En cas de problème grave de santé **Téléphone :** 15 (SAMU 68-SMUR)

En cas de problème grave de sécurité **Téléphone :** 17 (Police)

En cas de problème grave de sécurité incendie **Téléphone :** 18 (Sapeurs-Pompiers)

Autres contacts

Clinique des Trois Frontières **Téléphone :** 08 26 30 37 37

Numéro d'urgence européen **Téléphone :** 112

Centre anti-poison **Téléphone :** 03 88 37 37 37



Le mot du Maire



Qu'il est bon ce mois de décembre, c'est le mois des fêtes de famille, le temps d'une pause bien méritée. C'est une année qui s'achève pour laisser place à de nouveaux projets.

Ces derniers mois, nous avons organisé la traditionnelle excursion des aînés, célébré la commémoration du 11 novembre, et terminé cette année autour d'un repas de Noël.

Il est temps de laisser place à la magie des fêtes qui réchauffe les cœurs des grands et des petits.

Faisons un souhait : que le monde entier retrouve la bienveillance, et nous fasse oublier les traumatismes de la Terre. Il n'est pas interdit de rêver à un monde meilleur.

Je tiens à remercier toute l'équipe municipale pour le travail réalisé tout au long de l'année, son engagement et sa disponibilité, ainsi que les employés municipaux pour leur investissement.

Merci aux associations qui rythment l'année avec leurs manifestations. Merci à vous tous, habitants d'Attenschwiller pour votre participation aux différents évènements. Continuons à vivre ensemble, à construire ensemble un village qui nous ressemble.

Que ces fêtes de fin d'année remplissent vos cœurs de joie, vos maisons de lumière et vos vies de bonheur. Profitez de chaque moment avec ceux que vous aimez et laissez la magie opérer.

Joyeuses fêtes.

Chers concitoyennes, concitoyens,

Au moment où s'achève mon mandat, je souhaite également vous adresser quelques mots de reconnaissance et de sincère gratitude.

Élu en 1983 en tant que conseiller municipal, puis Maire en 1989, après 37 années passées à servir notre commune, j'ai pris la décision de ne pas me représenter pour un nouveau mandat. Cette décision n'a pas été facile à prendre, car être à votre service a été pour moi un honneur et une source de grande satisfaction. Je souhaite vous remercier chaleureusement pour la confiance que vous m'avez accordée tout au long de ces années. Votre engagement, vos idées et votre soutien ont été essentiels pour mener à bien les nombreux projets entrepris ensemble, qu'il s'agisse du développement de nos infrastructures, de la préservation de notre cadre de vie, ou de l'animation et de la cohésion de notre communauté. Ces années à vos côtés m'ont permis de constater combien notre commune est dynamique, solidaire et pleine de talents. J'ai eu la chance de travailler avec des élus dévoués, des associations actives et des habitants toujours prêts à s'investir pour le bien collectif.

Ces expériences resteront à jamais gravées dans ma mémoire. Je souhaite également exprimer mes voeux de réussite à l'équipe qui prendra la relève. Je suis convaincu qu'elle saura poursuivre le travail accompli et continuer à développer notre commune dans le respect de nos valeurs et de l'intérêt général. Merci encore pour votre confiance, votre bienveillance et votre implication. Servir notre commune a été l'une des plus belles expériences de ma vie, et je continuerai à rester attentif à son avenir et à ses habitants.

Avec toute ma gratitude et mon amitié,



**La mairie sera fermée
du 19 décembre 2025 au soir
au 05 janvier 2026 au matin**

Informations diverses

Municipales 2026 : le mode de scrutin change

Suite au dernier recensement réalisé début 2024, notre commune a dépassé les 1 000 habitants. En effet, il s'avère que nous sommes passés à 1 001 habitants. Les élections municipales de mars 2026 auront donc lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire. Les listes devront être paritaires et respecter une alternance femme / homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. Il ne sera donc plus possible d'ajouter ou de supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.

D'autre part, pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire d'être inscrit sur la liste électorale. L'inscription peut être réalisée en ligne jusqu'au sixième mercredi précédent le scrutin. Pour demander une inscription sur les listes électorales, vous devez remplir deux conditions cumulatives :

- Posséder la nationalité française ;
- Être majeur au plus tard la veille du scrutin.

Avoir une attaché avec la commune :

- Habiter la commune ;
- Payer des impôts dans la commune.

ATTENTION ! L'inscription dans une commune ne vaut pas inscription sur les listes électorales.

Pour s'inscrire, vous avez le choix entre :

1. L'inscription en ligne sur  <https://www.service-public.fr/particulier/vosdroits/R16396> ;
2. Formulaire d'inscription à déposer en mairie avec les pièces justificatives nécessaires ;
3. Si vous êtes français et que vous avez fait votre recensement citoyen à 16 ans, vous êtes inscrit automatiquement sur la liste électorale à 18 ans.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la mairie.

Le saviez-vous ?

C'est en Alsace qu'on trouve :

- Le réseau d'itinéraires cyclables le plus dense de France avec 2500 km de véloroutes ;
- Parmi le meilleur accueil des régions de France selon Booking ;
- Les noms de village d'un seul tenant les plus longs de France. Ils sont deux *exaequo* : Niederschaeffolsheim et Mittelschaeffolsheim, totalisant chacun 20 caractères ;
- La seule commune de France dont le nom comporte 5 F : Pfaffenhoffen ;
- Le vin en tonneau le plus vieux du monde. Ce millésime légendaire date de 1472 et on en trouve 300 litres dans leur foudre d'origine dans les caves des Hospices de Strasbourg ;
- La plus grande variété d'eaux-de-vie de fruits d'Europe ;

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Vie publique
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de 1 000 habitants et plus ?



Liste complète et sans modification de présentation

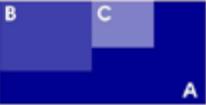
Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)

Alternance stricte femme/homme



1^{er} TOUR

La liste A obtient la **majorité absolue** des suffrages exprimés :
 > elle obtient la moitié des sièges (**prime majoritaire**).
 Les autres sièges sont répartis à la **représentation proportionnelle** à la plus forte moyenne :
 > liste A
 > listes B, C, D (si elles ont obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés).



2nd TOUR

Mêmes règles de répartition que pour le 1^{er} tour (prime majoritaire, représentation proportionnelle).
 Mais seules les listes qui ont obtenu plus de 10 % des suffrages exprimés au 1^{er} tour peuvent se maintenir (ex. la liste D n'est pas présente au 2nd tour).
 Les listes qui ont obtenu plus de 5 % peuvent fusionner.

© DILA 2025

4

Informations diverses

- Le patrimoine d'orgues le plus important de France et l'un des plus variés ;
- La plus grande réserve souterraine d'eau potable d'Europe ;
- La plus ancienne boulangerie de France, elle se trouve à Rosheim : Boulangerie Rohmer, depuis 1602, quinze générations s'y sont succédées ;
- Le seul aéroport binational au monde (Français et Suisse) : l'EuroAirport.

Sept choses que vous ne saviez pas forcément sur l'Alsace

Mulhouse est la ville la plus jeune de France : tout du moins, la ville de France métropolitaine de plus de 100 000 habitants : 26 % de sa population a moins de 20 ans, contre à peine 18 % à Paris.

Devinette : quelle est la structure la plus haute d'Alsace ?

Vous alliez dire la Cathédrale de Strasbourg avec ses 142 mètres. D'accord, mais nous avions précisé « structure », et non bâtiment. En terme de hauteur, personne ne bat les émetteurs de télévision ! L'antenne de Strasbourg-Nordheim gagne la palme, avec ses 273 mètres de haut. Loin derrière, l'émetteur de Mulhouse-Belvédère, avec ses 194 mètres.

La Marseillaise ne vient pas de Marseille, mais de Strasbourg : notre hymne national a été écrit par Rouget de Lisle en 1792 pour l'Armée du Rhin à Strasbourg, alors que la France déclarait la guerre à l'Autriche. Son nom originel est *Chant de guerre pour l'Armée du Rhin*. On comprend donc mieux pourquoi les paroles sont si sanglantes. Le chant n'est devenu hymne national que trois ans plus tard. *La Marseillaise* vient bien d'Alsace.

L'Abbatiale Saints-Pierre-et-Paul d'Ottmarsheim détruite par les flammes. On pouvait se douter que tout n'était pas d'origine dans ce lieu sacré du X^e siècle, magnifiquement conservé. Mais étrangement, ce n'est pas pendant le Moyen Âge ou durant les Guerres mondiales qu'elle fut le plus durement touchée. Mais en 1991, lorsqu'un incident électrique déclencha un incendie qui ravagea une partie de l'intérieur de l'église, son toit, ses cloches et son orgue.

La Knack : comment reconnaître un Français "de l'intérieur" d'un Alsacien ? Le premier dira : Saucisse de Strasbourg, le second : Knack. Une vraie saucisse alsacienne fait systématiquement ce bruit quand on l'éclate. Knack ! Son nom vient de là. Faites le test chez vous.

Le Pont du Diable : se trouve au Château du Haut-Barr à Saverne et a été nommé ainsi selon une vieille légende. Toutes les tentatives de construction du pont connurent l'échec, jusqu'au jour où le Diable en personne construisit une passerelle en une nuit, en échange de l'âme du premier être qui la traverserait.

Une rue Adolf Hitler à Mulhouse : la rue du Sauvage, artère principale du centre-ville fut ainsi renommée par les nazis pendant l'occupation. Heureusement, elle retrouva son nom originel rapidement.



Informations diverses

Chasse et préjugés : démêler le VRAI du FAUX

Les agriculteurs et les forestiers sont les seuls à pâtir des dégâts du gibier ! FAUX

Si les agriculteurs et les forestiers subissent les dégâts de gibier, en revanche, ce sont bien les chasseurs qui sont les seuls à payer par le biais de l'indemnisation versée. Les dégâts de sangliers sont indemnisés par les chasseurs aux agriculteurs par le biais du Fonds d'indemnisation des dégâts de sangliers.

Les dégâts générés par le gibier autre (daims, chevreuils, cerfs, faisans, lièvres ou lapins) sont indemnisés directement par le chasseur à l'agriculteur après intervention d'un estimateur de dégâts. Même les cervidés qui mangent de l'herbe en montagne font l'objet d'une indemnisation des chasseurs aux agriculteurs.

Consommer du gibier, c'est consommer mieux. VRAI

Chaque animal est traité avec respect par le chasseur et selon les règles d'hygiène en vigueur, la viande étant contrôlée à ses frais par le laboratoire vétérinaire départemental avant d'entrer dans les filières courtes. Consommer du gibier, c'est donc consommer local, sain et pas cher.

Les cervidés et les sangliers sont trop nombreux. FAUX et VRAI

Face aux « on dit », la Fédération des chasseurs a entrepris il y a 3 ans, un travail de fond de mesures d'indicateurs de la faune présente selon les protocoles scientifiques de l'OFB (Office Français de la Biodiversité) en partenariat avec les forestiers privés, l'ONF et le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV). Malgré un engagement fort de la fédération dans ces relevés d'indices de changements écologiques, on assiste aujourd'hui à un retrait massif des forestiers et un engagement fluctuant du PNRBV. Ces mesures tendent à prouver que les plans de chasse sont équilibrés. Quelques zones à forts dégâts subsistent effectivement mais les chasseurs ont engagé des actions fortes visant à éliminer ces points noirs.

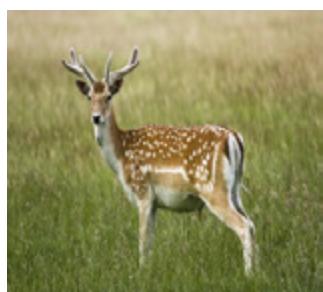
Concernant le daim, ces mêmes indicateurs avaient prouvé que les minima trop élevés mettaient en péril la seule population sauvage d'Europe de daims face à une pression de chasse trop élevées voulues par l'ONF.

Les chasseurs nourrissent les sangliers. FAUX

Les chasseurs distribuent des grains de maïs, soit pour maintenir les sangliers en forêt afin qu'ils ne fassent pas de dégâts aux cultures (dissuasion), soit pour les appâter sur un lieu précis afin de les tirer. À l'heure actuelle, un chasseur peut distribuer 1 kg de grains / jour, soit l'équivalent d'un paquet de riz / jour aux 50 ha boisés. Pour rappel, il faut entre 1,5 et 2,5 kg d'aliments équilibrés par jour pour nourrir un porc d'élevage. Au niveau national, l'intégralité des organisations syndicales agricoles ont approuvé des protocoles d'agrainage de dissuasion et ont mis en exergue l'efficacité des modes de prélèvements par kirrung qui permettent d'appâter les sangliers.

Kirrung : 2,2 kg au 50 ha boisés.

Dissuasion : 50 kg maximum au 100 ha boisés / semaine conformément au protocole national.



Informations diverses

Le saviez-vous ?

Le chasseur est puni :

- En cas de non-réalisation du minimum du plan de chasse, d'une contravention de 5^e classe à 1 500 € pour un animal non réalisé (jusqu'à 7 500 € pour une association de chasse) ;
- En cas de dépassement du plan de chasse (prélèvement supérieur au maximum autorisé) ou de défaut de marquage (absence de dispositif bracelet).

Le non-respect du tir qualitatif entraîne la correction du plan de chasse par la fédération l'année suivante afin de rétablir la pyramide des âges. Le plan de chasse quantitatif, c'est-à-dire le nombre d'animaux à prélever, reste identique. En cas de surpopulation sur un lot, le préfet peut ordonner une battue administrative.

L'organisateur d'une battue est dans l'obligation d'apposer des panneaux de signalisation temporaires. Ceux-ci doivent être disposés sur l'accotement ou à proximité des voies publiques (routes communales, départementales et nationales) pour signaler les entrées principales de la zone de chasse.

Don de sang

Les stocks de sang sont faibles, votre mobilisation compte !

Le saviez-vous ? En une heure, vous pouvez sauver trois vies. En effet, lorsque vous faites un don de sang, plusieurs produits sanguins, globules rouges, plasma et plaquettes sont extraits séparément par les équipes de l'Établissement Français du Sang. Chacun de ces produits est destiné à plusieurs patients qui ont des besoins spécifiques en fonction de leur pathologie.



Nous vous invitons à participer massivement à la collecte de sang organisée dans notre village : le 02/04/2026 à Attenschwiller.

Une poche de sang contient trois produits sanguins : les globules rouges, les plaquettes et le plasma. C'est pourquoi un don de sang peut répondre à des besoins différents et les produits sanguins extraits d'une même poche de sang peuvent être utilisés pour plusieurs patients. Un don de sang équivaut à plusieurs vies sauvées.

Il y a deux utilisations pour le plasma : soit on le transfuse, soit on en fabrique des médicaments à partir des protéines qu'il contient. Ce qui est un vrai enjeu de souveraineté sanitaire, car il existe une tension internationale sur les immunoglobulines.

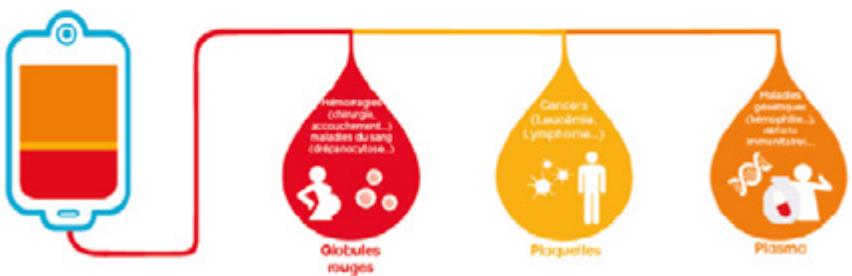
Les produits sanguins ont une durée de vie limitée : 42 jours pour les globules rouges et seulement sept jours pour les plaquettes. Trois ans pour le plasma que l'on congèle. Les dons doivent donc être réguliers, quotidiens, afin de garantir à chaque patient les produits sanguins dont il a besoin au moment où il en a besoin.

EN 1 HEURE, VOUS POUVEZ SAUVER 3 VIES !

1 HEURE, c'est le temps qu'il faut pour un don de sang !



3, c'est le nombre de **VIES SAUVÉES** avec 1 don de sang.



Informations diverses

On peut donner son sang sans connaître son groupe sanguin. Celui-ci est vérifié obligatoirement et systématiquement par les équipes en laboratoire. Votre groupe sanguin pourra vous être communiqué lors de votre prochain don de sang. Le groupe O est le donneur Universel, il peut donner à tout le monde.

Après une infection, il est possible de donner son sang quinze jours après la fin de son traitement antibiotique.

Avoir eu le Covid ou avoir été vacciné contre le Covid n'empêche pas de donner son sang.

Il faut attendre six mois après l'accouchement pour donner son sang.

Les globules blancs sont les seuls éléments qui ne sont pas gardés lors du don du sang. Ils sont détruits car ce sont les cellules qui permettent de se battre contre des virus, des bactéries. On ne les transmet pas, pour ne pas transmettre également les virus et bactéries qui vont avec. Il y aurait un risque infectieux.

Informations utiles

Déneigement obligatoire

En cas de chutes de neige, et conformément au droit local applicable en Alsace Moselle, les trottoirs doivent être déblayés et dégagés sur une largeur d'environ 1,50 m afin de garantir la circulation des piétons en toute sécurité.

Par conséquent, en cas de verglas, les propriétaires sont tenus de répandre du sable, des cendres ou de la sciure. Lors de chutes de neige, celle-ci est à mettre en tas, en dehors des caniveaux afin que l'écoulement des eaux ne soit pas empêché et de façon à laisser libre les bouches d'incendie.



Déclarations arrivée / départ

Pour tout changement de domicile, merci de contacter la Mairie pour le signaler.

En Alsace-Moselle, les dispositions du registre domiciliaire font obligation à toute personne qui change d'adresse de se déclarer en Mairie.

Plus précisément, il convient de faire une déclaration du départ de la commune quittée et une déclaration d'arrivée dans la commune du nouveau domicile.

Le non-respect de ces dispositions relève de l'article R.610/5 du Code pénal et est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 1^{re} classe.

En gardant nos fichiers à jour, nous pourrons vous transmettre tout courrier vous concernant.



Les règles des nouveaux engins de déplacement personnel motorisés (EDPM)

Un usage encadré pour plus de sécurité.

Depuis le décret du 23 octobre 2019, modifié le 31 août 2023, les trottinettes électriques, monoroues, gyropodes et hoverboards sont officiellement reconnus comme véhicules et soumis aux règles du code de la route. Une réglementation renforcée en août 2023 vise à sécuriser leur usage et protéger les piétons, notamment les plus vulnérables.

Les conducteurs d'EDPM doivent adopter un comportement responsable. En ville : circulation obligatoire sur les pistes cyclables et interdiction de rouler sur les trottoirs ; hors agglomération : accès limité aux voies

Informations utiles

vertes. L'usage est réservé aux plus de 14 ans et il est interdit de transporter un passager ou d'utiliser le téléphone en roulant.

L'assurance est obligatoire, y compris pour les engins en libre-service. Des dérogations permettent, sous conditions, la circulation sur les trottoirs ou certaines routes limitées à 80 km/h avec casque et feux allumés. Les sanctions en cas de non-respect sont lourdes : amendes jusqu'à 1 500 € pour les infractions les plus graves, notamment si l'engin dépasse la vitesse autorisée de 25 km/h.

L'objectif est d'encourager une conduite prudente et de garantir une meilleure cohabitation sur l'espace public.



LA MONOROUE
OU GYROROUE



LA TROTTINETTE
ÉLECTRIQUE



L'HOVERBOARD
OU GYROSURF



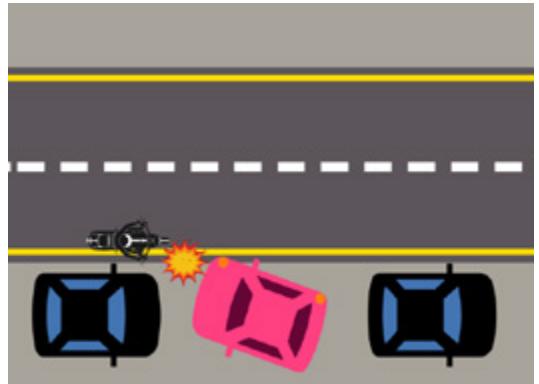
LE GYROPODE
OU SEGWAY

Information :

🌐 www.securite-routiere.gouv.fr/reglementation-liee-aux-modes-de-deplacements/reglementation-des-edpm

Se garer à contresens : que dit la loi ?

En ville, tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé dans le sens de la circulation selon les règles inscrites dans le Code de la route (article R. 417-1). Un véhicule doit donc être stationné du côté droit de la chaussée sur une route à double sens ou sur le côté droit ou gauche d'une chaussée à sens unique, sauf si un arrêté municipal autorise le contraire. Un conducteur qui ne respecte pas les règles de stationnement peut être verbalisé par les forces de l'ordre. Dans ce cas précis, il sera sanctionné d'une contravention de 2^e classe, à savoir d'une amende forfaitaire d'un montant de 35 €. Cette infraction n'entraîne pas de retrait de points sur le permis de conduire.



Vos démarches d'urbanisme

En ligne, c'est possible !

Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) permet de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme directement sur une plateforme dédiée. Ce dispositif gratuit simplifie les démarches, du dépôt au suivi de l'avancée du traitement des demandes. Son accès peut se faire via la création d'un compte sur le portail GNAU de Saint-Louis Agglomération :

🌐 <https://gnau32.operis.fr/saintlouisagglo/gnau/#/>

À noter : le dépôt sous format papier reste possible.



Vidéo-protection

La commune s'est engagée dans la vidéo-protection pour le village. Celle-ci enregistre des images qui seront conservées sur un serveur. La mise en place de ce système est encadrée par un protocole strict. L'implantation et les vues des caméras sont validées par la sous-préfecture qui délivre un arrêté préfectoral d'utilisation.

Un maillage efficace permet d'élucider les enquêtes aussi bien au niveau local, régional qu'international dû à notre proximité avec les frontières suisse et allemande.

Les caméras sont placées pour couvrir les principaux axes de circulation au niveau des entrées et sorties de notre commune et sécuriser les bâtiments publics.

Informations utiles

Géocoeur

Dans le cadre de notre engagement pour la santé publique, nous avons installé Géocoeur sur la place de l'église, au même endroit que le défibrillateur. Il s'agit d'un dispositif connecté conçu pour intervenir rapidement en cas d'arrêt cardiaque. Ce système, relié aux services de secours, vous permet d'agir immédiatement en attendant l'arrivée des secours professionnels.

Comment ça marche ? En cas d'urgence, il vous suffit de scanner le QR Code visible sur le Géocoeur. Suivez les instructions pour être guidé pas à pas dans les premiers gestes de secours, avant même l'arrivée des professionnels.

Les arrêts cardiaques sont un véritable enjeu de santé publique, première cause de mortalité en France, c'est plus de 50 000 morts par an avec un taux de survie ne dépassant pas les 7 %. Chaque minute compte en cas d'arrêt cardiaque. Avec Géocoeur, nous augmentons les chances de survie en alertant et en guidant les personnes présentes vers le défibrillateur le plus proche.

Ensemble, faisons de notre commune un endroit plus sûr !



Alerter. Localiser. Sauver

Nouvelles modalités d'accès aux déchetteries

Depuis le 1^{er} octobre 2025, il est nécessaire d'être équipé d'un e-badge (un QR Code sur son téléphone) ou d'une e-carte pour accéder aux déchetteries de Saint-Louis Agglomération qui seront alors fermées par des barrières. Les habitants des 40 communes devront s'inscrire en ligne ou via un formulaire papier pour obtenir leur e-badge ou leur carte.

Comment obtenir un badge d'accès aux déchetteries ?

Vous avez une adresse mail :

1. Rendez-vous sur le portail usager : <https://agglo-saint-louis.ecocito.com>
2. Remplissez le formulaire d'inscription en ligne
3. Une fois votre inscription validée, vous pourrez générer immédiatement un e-badge (QR code) utilisable sur téléphone ou papier imprimé



Vous n'avez pas d'adresse mail :

1. Remplissez un formulaire papier (disponible en déchetterie, en mairie), joignez les justificatifs demandés
2. Retournez-le en main propre ou par courrier à la Direction des déchets ménagers : Pont du Palmrain – Bâtiment Sud – RD 705 - 68728 Village-Neuf. **Attention, n'envoyez rien à la Mairie !**

Vous avez déjà une carte ? (pour les déchetteries de Leymen et Michelbach-le-Haut)

Elle reste valide et sera compatible avec toutes les bornes des déchetteries du territoire. Toutefois, en vous inscrivant sur le nouveau portail usager, vous pourrez générer un e-badge et bénéficier de ses avantages (partage au sein du foyer, aucun risque de perte, suivi du nombre de passages restants par exemple).

Les hirondelles – les observer pour mieux les connaître

En mai, c'est le retour des hirondelles dans nos villages. Ce voyage de retour représente une distance qui peut dépasser les 10 000 km (continent d'Afrique), avec pour seule ressource quelques grammes de graisse.

On peut dénombrer deux espèces de ces beaux oiseaux migrateurs qui viennent nicher dans nos bourgs : l'hirondelle de fenêtre et l'hirondelle rustique.

Informations utiles

L'hirondelle de fenêtre : reconnaissable par son dos, ses ailes et le dessus de la tête de couleur noir-bleuté. Son ventre et sa gorge sont quant à eux bien blancs. Elle est reconnaissable à son croupion blanc pur qui contraste avec le reste de son corps plus foncé. Elle niche à l'extérieur des bâtiments, en façade sous les débords de toit.



L'hirondelle rustique : légèrement plus grande que sa cousine, elle a du rouge au niveau de la gorge : c'est la première grosse différence. Son corps est noir avec des reflets métalliques bleu / vert. Sa queue est terminée par deux filets qui forment un grand V : c'est la deuxième grosse différence ! Elle niche à l'intérieur des bâtiments, étables, granges et garages.

La femelle pond deux à trois couvées de 4 ou 5 œufs dont l'incubation est de 14-15 jours. Les petits s'envolent au bout de 19 à 21 jours. Ces petits oiseaux migrateurs gardent un rôle essentiel dans l'écosystème car une hirondelle à elle seule attrape entre 800 et 1000 insectes par jour pour se nourrir. Pour trouver toute cette nourriture et donner à manger aux oisillons, les parents parcourrent en moyenne 300 km par jour, et répètent ce voyage pendant trois semaines. En septembre, les hirondelles se regroupent sur les fils électriques pour partir en groupe vers le sud.

Agir pour la biodiversité

Pour avoir la « main verte », même sur mon balcon.

Même sur un balcon chaque plante compte : en végétalisant de petits espaces, je crée des refuges pour la biodiversité en ville. Varier les espèces, les couleurs et les senteurs, offre à chaque espèce animale un habitat riche et accueillant, même sur un espace réduit.

Je ne laisse pas mon chat s'attaquer aux espèces sauvages. Je choisis de le faire stériliser pour réguler la population de chats errants, je limite ses sorties nocturnes et je l'occupe avec des jeux.

J'opte pour des plantes locales mieux adaptées au climat.

J'installe des abris ou nichoirs en hauteur (notamment pour les chauves-souris), petits havres de paix pour les animaux.

Je prends soin des sols grâce au paillage et au compost.

Je me renseigne pour mes plantations : certaines plantes exotiques envahissantes menacent la biodiversité en supplantant les espèces locales. Avant d'acheter, mieux vaut s'interroger : 36 espèces sont déjà interdites en France, et d'autres restent à surveiller.

Au quotidien, comment agir dans mon jardin ?

En France, les jardins privés couvrent un million d'hectares. Les haies jouent donc un rôle clé pour offrir un refuge à la biodiversité. Planter des haies vives composées d'essences locales (aubépine, charme, noisetiers, prunellier...) favorise cet écosystème, contrairement au thuya, sans intérêt écologique (pas de baies pour nourrir les oiseaux, etc...).

À savoir : il est conseillé aux particuliers de ne pas tailler ou détruire les haies durant la période de nidification des oiseaux à savoir du 15 mars au 31 juillet.



À lire et à relire

Respect de la personne

Les manifestations privées ne doivent pas gêner les riverains. Après 22h, l'idéal est de transférer à l'intérieur les manifestations de plein air ou d'informer les voisins directs qui ne pourront qu'apprécier la démarche.

Entretien des végétaux

La végétation qui empiète sur les voies communales doit être taillée à la diligence du propriétaire afin de garantir la sûreté et la commodité du passage. En cas de négligence et ce, malgré une mise en demeure, les travaux pourront être effectués par la commune mais aux frais du propriétaire. Par respect pour les voisins, il est fort apprécié de faire en sorte que la végétation ne déborde pas chez eux.

Viabilité hivernale

Chaque propriétaire est tenu de déblayer la neige ou de saler ou sabler devant chez lui en cas de verglas, même si la propriété n'est pas bâtie ou habitée.

Aux propriétaires de chiens

Il est fait obligation aux propriétaires ou toute personne promenant des chiens ou autres animaux de compagnie de les tenir en laisse sur l'ensemble du ban communal, sur toutes les voies publiques y compris les chemins de campagne en périphérie du village. Des accidents, parfois lourds de conséquences sont à déplorer chaque année.

Ordures ménagères et autres

Les ordures ménagères sont ramassées le jeudi matin (en général le lendemain si c'est un jour férié). Merci de les déposer sur le trottoir la veille au plus tôt. Des bornes d'apport sont à votre disposition derrière la salle polyvalente pour le papier, le verre, les bouteilles plastiques et boîtes de conserve. Merci de respecter la propreté des abords de ces bornes en évitant les dépôts sauvages. Pour tous les autres objets encombrants, vous pouvez vous rendre à la déchetterie de Michelbach-le-Haut.

Stationnement sur le trottoir

Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à ne pas constituer un danger pour les usagers. Même pour un arrêt bref, veillez à respecter les règles de stationnement :

- Attention à la visibilité : je ne m'arrête / ne stationne pas à proximité des intersections et des virages
- Je m'arrête / stationne à droite, dans le sens de la marche, le long du trottoir. Je veille à ce que l'espace piéton reste disponible pour le passage des poussettes et des personnes à mobilité réduite.

Le stationnement sur trottoir sans laisser de place vous expose à une amende de 135 €.

Déjection canine

Ramasser les déjections canines sur la voie publique n'est pas qu'une question de savoir-vivre et de respect d'autrui. Ce n'est pas seulement une façon de maintenir les rues propres ou encore d'éviter les mauvaises odeurs. C'est aussi une obligation légale. En effet, l'article de loi R632-1 du Code pénal et l'article de loi R541-76 du Code de l'environnement imposent aux usagers de la collectivité de ramasser les crottes de leur chien, sous peine d'une amende de deuxième classe. Ces deux textes de loi considèrent les déjections canines sur la voie publique de la même façon que des ordures ou des liquides, et font ainsi l'objet d'une contravention de 2^e classe en cas de non-ramassage. Font l'objet d'une amende : les cacahuètes de chien présents sur les trottoirs, sur la route, dans les caniveaux placés au niveau des passages piétons ainsi que dans les jardins publics et dans les aires de repos ou de jeux, mais aussi sur les parkings. En bref, tous les lieux publics ou presque sont soumis à la réglementation sur les crottes de chien.

Réglementation liée au bruit

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Jours ouvrables de 7h à 20h, avec une interruption entre 12h et 13h ;
- Jours fériés de 9h à 19h, avec une interruption entre 12h et 14h.

Attenschwiller se refait une beauté : sécurité et convivialité au programme !



Vous l'avez sans doute remarqué en passant rue de Paris et rue Charles de Gaulle : les travaux avancent à grands pas. Ce projet vise à la fois à embellir notre cadre de vie et, surtout, à rendre nos rues plus sûres pour tout le monde. Le coût total de l'opération est estimé à 400 000 € HT. La commune bénéficiera de subventions importantes, notamment la CEA qui financerà à hauteur de 97 740 € pour les enrobés, 31 897 € remboursé par SLA pour les arrêts de bus, et pour finir l'Agglo Basel qui financerà 40 % du projet.

On le sait, le carrefour des rues (i.e. Charles de Gaulle, de Paris, des Prés et du Willer) pouvait être un peu intimidant, surtout aux heures de pointe des déplacements de nos enfants à l'école ou des actifs au travail. Le rond-point est une solution favorable au **ralentissement et à la visibilité dans toutes les directions**. Les traversées devraient désormais être plus sereines. Pour réaliser cet aménagement, la commune a dû acquérir une petite parcelle de terrain adjacente.

Pour que le village reste un lieu de vie et non une route de passage, des chicanes ont été installées. Elles sont là **pour réduire la vitesse et nous rappeler que nous ne sommes pas sur une autoroute**. C'est une mesure simple et efficace pour protéger les piétons et les cyclistes. Par obligation de conformité (Norme NF P98-300) et limitation du bruit et des vibrations, les ralentisseurs existants ont été remplacés par des chicanes conformes

En plus de la sécurité, on n'oublie pas l'esthétique. Le **nouveau revêtement** des rues de Paris et Charles de Gaulle sera bien plus confortable, et les **aménagements paysagers** prévus vont apporter une touche de verdure et de fraîcheur.

Ce chantier, c'est l'investissement de notre commune pour un village plus sûr et plus beau. Merci à tous pour votre patience pendant les travaux, le résultat en vaut la peine !



Les PFAS : de quoi parle-t-on ?

Les PFAS, ou "substances per- et polyfluoroalkylées", sont une grande famille de produits chimiques fabriqués par l'homme. On les appelle souvent les "polluants éternels" car ils sont extrêmement résistants et mettent très longtemps à se dégrader, voire jamais. C'est leur force, mais c'est aussi ce qui les rend si problématiques pour l'environnement.

Ces substances sont issues d'activités industrielles ou de l'utilisation de produits du quotidien (textiles imperméables, emballages alimentaires, ustensiles de cuisine antiadhésifs type téflon, cosmétiques, mousses anti-incendie, etc.).



PFAS

Les PFAS : de quoi parle-t-on ? (suite)

Pourquoi c'est nocif ?



Le problème, c'est que ces substances ne se décomposent pas. Une fois relâchées dans la nature, elles contaminent l'air, le sol et l'eau. Elles peuvent ensuite s'accumuler dans notre corps et dans celui des animaux.

Les scientifiques s'inquiètent de leurs effets sur la santé, car une exposition prolongée aux PFAS est soupçonnée d'avoir des effets négatifs, notamment sur le système immunitaire, le foie, et d'augmenter le risque de certains cancers.

Réglementation en France

En France, la réglementation sur les PFAS s'est renforcée pour se conformer aux nouvelles normes européennes qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2026. Voici les points clés :

Eau potable : Une nouvelle valeur limite a été fixée à 0,10 microgramme par litre ($\mu\text{g}/\text{L}$) pour la somme des 20 principaux PFAS dans l'eau du robinet.

Interdictions de produits : Une loi récente instaure l'interdiction progressive de la fabrication, de l'importation et de la vente de produits contenant des PFAS. Cette interdiction concerne : Les cosmétiques, farts de ski, vêtements et chaussures à partir de 2026 (sauf exceptions) puis tous les textiles à partir de 2030.

Surveillance et redevance : Les autorités renforcent les contrôles de l'eau et obligent les industriels à payer une redevance s'ils rejettent des PFAS, afin de financer les actions de dépollution.

L'action de notre Agglomération

Suite à la détection de PFAS dans l'eau de certains forages, l'Agglomération de Saint-Louis a mis en place un plan d'action en plusieurs étapes.

Identification et traitement à la source : Des enquêtes sont menées pour identifier les sites industriels responsables de la pollution, afin d'agir directement sur les rejets.

Mise en place de solutions de traitement : Des unités de filtration sur charbon actif ont été installées

pour éliminer les PFAS de l'eau. C'est grâce à ces équipements que les restrictions de consommation ont été levées dans plusieurs communes. Une solution permanente est en cours de développement, avec une technologie plus avancée comme l'osmose inverse, et devrait être opérationnelle d'ici la fin de l'année 2025.

Surveillance renforcée : Les contrôles de la qualité de l'eau sont devenus plus fréquents et plus précis, pour s'assurer que les niveaux de PFAS restent en dessous des seuils réglementaires.

Aide aux habitants : Une aide financière est proposée aux personnes les plus sensibles (nourrissons, femmes enceintes, etc.) pour l'achat d'eau en bouteille. Tous les autres usages, comme la cuisson des aliments, l'hygiène corporelle ou l'arrosage, restent autorisés.

L'Agglomération, l'État et l'opérateur Veolia travaillent ensemble pour garantir une eau de qualité pour tous les habitants. Ces efforts visent à garantir une eau de qualité, et c'est un engagement sur le long terme. Les autorités travaillent main dans la main pour résoudre ce problème à la source et continuer d'améliorer la qualité de l'eau.



N'hésitez pas à consulter le site de l'Agglomération de Saint-Louis et le site de l'agence Régionale de Santé Grand Est (www.grand-est.ars.sante.fr) pour plus de détails. Pour toute question ou information complémentaire, un numéro vert a été mis en place par Veolia : 09 69 393 276. Vous pouvez également consulter la foire aux questions dédiée sur le site de l'Agglomération de Saint-Louis.

D'autre part, une entreprise s'est spécialisée dans ce domaine, la nouvelle start-up Eaunna (pour « eau unique naturelle») créée par Jean-Luc MULLER et sa fille Joa. Vous pouvez le contacter au 06 14 28 28 32.

Prévention

L'usage détourné du protoxyde d'azote, une pratique à risques de plus en plus répandue

L'usage détourné du protoxyde d'azote est un phénomène identifié depuis plusieurs décennies notamment dans le milieu festif. Mais la recrudescence de cet usage, chez des collégiens, lycéens et étudiants avec des consommations répétées, voire quotidiennes, au long cours et en grande quantités, contribue à expliquer la gravité des dommages signalés plus récemment.

Le protoxyde d'azote c'est quoi ?

Le « gaz hilarant » ou « proto », c'est du protoxyde d'azote (molécule : N₂O). Pour son usage alimentaire, le gaz est vendu, sous la forme de cartouches (pour les siphons à chantilly) ou de bonbonnes.

Son usage détourné consiste à inhale le gaz par le biais d'un ballon, après avoir « cracké » la cartouche pour l'ouvrir. Le produit, bon marché, est consommé par certains adolescents et jeunes adultes. Ce type d'usage s'est amplifié, ainsi que le nombre et la gravité des complications observées.

Il est surtout consommé par les collégiens, lycéens et étudiants. Ils recherchent l'effet rapide, fugace, euphorisant et les distorsions sensorielles ressenties avec ce produit.

La consommation du protoxyde d'azote présente des risques.

Des risques immédiats : asphyxie par manque d'oxygène, perte de connaissance, brûlure par le froid du gaz expulsé, désorientation, vertiges, chutes notamment.

En cas de consommations répétées et à intervalles rapprochés et ou à fortes doses, de sévères troubles neurologiques, hématologiques, psychiatriques ou cardiaques peuvent survenir. La consommation associée à d'autres produits (alcool, drogues) majore les risques.



#protoxyde d'azote

Protoxyde d'azote et loi

- › La vente est interdite aux mineurs
- › Inciter un mineur à en consommer est puni de 15 000€ d'amende
- › La vente ou l'offre dans les débits de boissons et les débits de tabac est possible d'une amende de 3 750 €
- › La vente ou la distribution des « crakers » et les ballons destinés à faciliter l'extraction de protoxyde d'azote est possible d'une amende de 3 750€



#protoxyde d'azote

Le proto, c'est pas écolo

Au-delà des risques pour la santé, ça n'est pas éco-friendly de jeter par terre les cartouches et les ballons !

- › Le caoutchouc ou le latex des ballons se dégradent très lentement dans la nature
- › Jeter les cartouches et les ballons dans une poubelle permet d'éviter à d'autres un travail pénible

Le mieux pour la planète et sa santé, c'est de ne pas en consommer !

Attenschwiller, un petit village plein de vie !

Avec ses 1 001 habitants, Attenschwiller offre un cadre de vie exceptionnel, où la nature et le calme côtoient l'intimité des habitations individuelles. Mais ne vous fiez pas à sa petite taille ! Notre village est loin d'être dépourvu de services. De nombreux artisans et entrepreneurs locaux y proposent leurs services ou des produits de qualité. Certains d'entre eux se présentent dans ce numéro. Si vous aussi, vous souhaitez apparaître dans la prochaine édition, n'hésitez pas à nous signaler en mairie !

Sabine Simon, naturopathe diplômée et spécialisée en énergétique

Originaire du village, mariée et maman de deux garçons, j'exerce mon métier de naturopathe à mon domicile à Attenschwiller depuis 2024. Après avoir exercé pendant 15 ans dans le domaine de la qualité en industrie agroalimentaire, je décide de me réorienter vers la naturopathie afin d'approfondir mes connaissances sur les remèdes naturels.

J'ai à cœur de transmettre les enseignements reçus aux clients que j'accompagne et surtout aux mamans. Il existe tant de solutions naturelles pour être en bonne santé physique, mentale et émotionnelle. Le naturopathe n'est pas un médecin, il n'effectue pas de diagnostic et ne réalise aucune prescription. C'est un conseiller en hygiène de vie et en santé naturelle, qui accompagne ses clients vers un mieux-être en complément des autres professionnels de santé.

Je propose des consultations en naturopathie et des soins énergétiques pour adultes et enfants :

- En naturopathie : bilan de vitalité (1^{er} rdv), séance de suivi et consultation pour une maladie de saison
- En énergétique : reiki, kinésiologie, massage bien-être du dos / des pieds.

Les séances se déroulent essentiellement les jeudis et vendredis à mon domicile. Parallèlement, j'exerce au sein d'un magasin de vente de compléments alimentaires à Saint-Louis. La prise de rendez-vous se fait en ligne sur  calendly.com/sabinesimon-naturopathie ou par téléphone au 07 75 84 84 04.

Si vous souhaitez plus d'informations sur mes séances, prenez rendez-vous pour un appel téléphonique gratuit de 15min.

Curieux ou pas, venez découvrir la naturopathie ! Osez pousser la porte de mon cabinet et laissez-vous séduire par un accompagnement personnalisé, une écoute bienveillante et respectueuse, des conseils clairs et individualisés et un suivi global.

Au plaisir de vous rencontrer.



Sabine Simon

22 rue Breton, 68220 Attenschwiller
07 75 84 84 04
sabinesimon.naturopathie@outlook.com



Page Facebook



Prise de RDV

Attenschwiller, un petit village plein de vie !

Groseille Choco Photographe : révéler la beauté et la confiance en soi

Groseille Choco Photographe, de son vrai nom Caroline Zaug, est Attenschwilleroise de cœur depuis onze ans. Passionnée d'image, elle a créé son entreprise il y a un peu plus de cinq ans. Après trois années consacrées à la photo animalière, son propre parcours et son rapport au corps l'ont naturellement guidée vers une nouvelle voie : mettre son talent au service des femmes, en se spécialisant dans les séances boudoir.

Mais qu'est-ce qu'une séance boudoir ? Rien à voir avec des clichés stéréotypés ou vulgaires. Le boudoir, c'est un moment rien que pour soi, une expérience qui peut être à la fois cocooning, sensuelle ou plus affirmée. L'objectif : offrir à chaque femme la possibilité de se sentir belle, désirable, et de poser un nouveau regard sur elle-même pour retrouver confiance.

Bien plus qu'une séance photo : une redécouverte de soi, et souvent une véritable prise de conscience.



Ces séances se déroulent directement à son domicile, dans trois chambres de l'étage qu'elle a entièrement aménagées et décorées dans des styles différents. Quel que soit son âge, sa morphologie ou son histoire, chaque femme peut y trouver l'ambiance qui lui correspond, s'offrir un moment de déconnexion rien qu'à elle et se redécouvrir autrement. Parce qu'au fond, toutes méritent de se sentir belles et pleinement à l'aise dans leur peau.

En plus du boudoir, Groseille Choco Photographe propose également des séances grossesse, naissance ou encore couple, toujours dans ses décors élégants et intimes.

Disponibilités : du mardi au vendredi à 11h, et un samedi par mois à 10h (uniquement sur rendez-vous).

- www.groseillechoco.com
- [Groseille Choco Photographe](https://www.facebook.com/groseille.choco.photographe)
- [groseille_choco_photographie](https://www.instagram.com/groseille_choco_photographie)

Chapeau d'Paille à Attenschwiller

À Attenschwiller, il y a un endroit où l'on aime se retrouver : Le Chapeau d'Paille, que nous appelons tout simplement « le Chalet ». C'est l'endroit où l'on croise les voisins perdus de vue, les amis, et parfois même des passants qui s'arrêtent « juste pour un verre »... et qui repartent trois heures plus tard, le sourire aux lèvres.

Nos vins viennent exclusivement de la famille Humm, « Les Vins des Châteaux », nos voisins et amis, avec qui nous partageons la même passion pour les bons produits et la convivialité. Et pour les amateurs de bière : à Attenschwiller, JBS brassent leur propre bière – celle que nous servons à la pression. Nous proposons aussi de la bière en bouteille et une belle sélection de boissons sans alcool, la plupart issues de producteurs alsaciens.

Nos délicieux plateaux apéritifs sont préparés avec soin : Fromages et saucissons du marché de St. Louis, pain du boulanger de Feldbach, quelques spécialités venues de nos voyages... et nos courgettes marinées maison, préparées avec des légumes du coin par Heidi.



Attenschwiller, un petit village plein de vie !

Peter est l'artiste de la viande et s'occupe de tout ce qui est fumé et séché, provenant principalement de la chasse régionale. Mais notre saucisse grillée du boucher du village à côté est également très appréciée. Elle est accompagnée du ketchup maison de Heidi.

Horaires & saisons

L'été nous sommes ouverts de mai à septembre (avec une petite pause) tous les mercredis, jeudis et vendredis dès 17h – sauf quand il pleut des cordes, car tout se passe en plein air.



L'hiver, nous ouvrons pour la période de Noël avec raclette, vin chaud et autres gourmandises :

Du 17.12.2025 jusqu'au 23.12.2025: dès 17h

Le 24.12.2025 : de 11h à 15h.

À 11h30 « La Musique Liberté » jouera quelques chansons de Noël.

(fermé le 25.12.2025 + 26.12.2025)

Du 27.12.2025 jusqu'au 30.12.2025: dès 17h

Le 31.12.2025 : de 11h à 15h

Et pendant le carnaval d'Attenschwiller, les verres se remplissent plus vite qu'on ne dit « Chalet » !

Les 12, 13 et 14.02.2026 : dès 17h

Les 15, 16 et 17.02.2026 : dès 11h

C'est devenu un vrai point de rencontre du village – un endroit simple, joyeux et convivial. On papote, on rit et on oublie un peu le temps qui passe.

Alors n'hésitez pas : arrêtez-vous, installez-vous, trinquez avec nous – et vous ferez aussitôt partie de la famille « Chapeau d'Paille » !

Santé & Prost !

Baguette Box : Le plaisir du pain frais livré à votre porte !



Rien ne vaut le plaisir de déguster du pain et des viennoiseries tout juste sortis du four avec son café du matin. Fini les détours pour trouver une boulangerie ouverte ! Baguette Box vous propose un service de livraison à domicile pour simplifier ce petit plaisir quotidien, sans avoir à prendre votre voiture.

À Attenschwiller, ce service vous livre 6 jours sur 7 (y compris les jours fériés) les produits de la Boulangerie G d'Hagenthal-le-Bas (fermeture le lundi).

Pour en profiter, c'est simple :

Inscrivez-vous et faites installer la boîte de dépôt à votre domicile



Commandez la veille avant 20h sur leur site web

Recevez votre commande avant 6h30 en semaine et 7h30 le week-end et les jours fériés

Engagée pour l'environnement, Baguette Box effectue ses livraisons exclusivement en véhicules électriques. Pour plus d'informations et pour vous inscrire, visitez le site : baguette-box.com ou prenez contact à l'adresse camille-gehard@baguette-box.com ou au 06 72 10 48 21.

La proximité : une tendance durable

Serge Muller, propriétaire d'une épicerie ambulante, sillonne les petites routes du Sundgau en faisant des centaines de kilomètres par jour. Son camion s'arrête à Attenschwiller les vendredis, village qui n'a aucun commerce de proximité. Serge facilite ainsi le quotidien des habitants. Il se gare au pied de leurs logements et ils n'ont plus qu'à venir !

Fruits et légumes frais, viandes, poissons, œufs, charcuteries, fromages, plats cuisinés, boîtes de conserves, gâteaux, etc., on trouve de tout dans son camion. Plus de 200 références !

Cela fait près de 30 ans que Serge fait ce métier : « J'ai toujours été dans le secteur du commerce. J'aime le contact avec les gens ».

Vous êtes intéressés et souhaitez que Serge passe chez vous ? Contactez-le au ☎ 06 84 76 58 38 !



Paniers fraîcheur bio : des produits locaux et de saison pas loin de chez vous !

Vous souhaitez consommer des produits frais, bio et locaux tout en soutenant les producteurs de notre région ? Les paniers de la société « Saveurs et Fraîcheur Bio » à Wolfgantzen sont une solution simple et pratique.

Comment ça fonctionne ?

Lors de l'inscription, vous choisissez une formule de base adaptée à vos besoins en fruits et / ou légumes. Cette formule est modifiable par la suite.

Commandez en ligne : chaque semaine, un panier de base correspondant à la formule choisie est proposé avec des produits de saisons. La composition de ce panier peut être modifiée ou annulée jusqu'au lundi midi de chaque semaine.

Récupérez votre panier : Le panier commandé est déposé le vendredi à 10h30 au point relais choisi (le plus proche étant à Hésingue au « Yoga Studio »). Celui-ci peut y être récupéré avant 18h30.

C'est une excellente manière de remplir votre frigo de produits de qualité, cultivés près de chez vous. Pour plus d'informations et pour passer votre première commande, rendez-vous sur le site www.panierfraicheurbio.fr.



Le Hobby Horse : Bien plus qu'un jeu, un vrai entraînement sportif !

Si le spectacle de cavalières équipées de chevaux-bâtons près du bord de route Charles de Gaulle a éveillé votre curiosité, vous n'êtes pas les seuls ! Face aux nombreuses questions, voici un article sur cette activité dynamique et surprenante : le Hobby Horse.

Souvent perçu comme un simple jeu d'enfant, le Hobby Horse est en réalité une véritable discipline sportive. Originaire de Finlande, où il est très populaire, il se développe partout en Europe. Il reproduit les disciplines classiques de l'équitation, mais sans le cheval vivant. Cela demande un engagement physique intense et une technique rigoureuse. Les pratiquants s'entraînent sur deux axes principaux :

Le Saut d'Obstacles (CSO) : il s'agit de franchir des parcours d'obstacles chronométrés. L'athlète doit combiner vitesse, précision et coordination pour enchaîner les sauts sans faire tomber les barres. Certains athlètes parviennent à sauter des hauteurs impressionnantes, allant jusqu'à plus d'un mètre !

Le Dressage : c'est la chorégraphie. Le cavalier effectue une série de figures imposées ou libres, jugées sur l'élégance, le rythme, la fluidité des mouvements et l'imitation des allures équestres (trot, galop, changements de pied, etc.).

C'est un sport qui développe l'endurance cardiovasculaire, le tonus musculaire et la coordination, un entraînement complet que l'on pourrait comparer à la gymnastique ou à l'athlétisme. C'est une excellente façon pour les jeunes de se dépenser et de s'amuser, tout en développant une passion pour le sport et, pour certaines, pour l'univers équestre. L'un des grands avantages de ce sport est qu'il est accessible à tous. Il ne



nécessite pas d'infrastructures coûteuses ni de dépenses importantes : un terrain plat, quelques obstacles improvisés et un cheval-bâton suffisent. C'est un sport qui promeut l'activité physique en plein air et dans un esprit de convivialité.

Si le Hobby Horse a d'abord séduit les adolescents, il n'est absolument pas réservé aux plus jeunes. Partout dans le monde, y compris dans le cadre des championnats nationaux (particulièrement structurés en Finlande et aux États-Unis), des catégories dédiées aux adultes existent. Le plaisir de faire du sport de manière amusante et en plein air, la créativité de la fabrication et personnalisation des chevaux-bâtons ou l'occasion de se retrouver entre passionnés sans la pression financière et logistique de l'équitation traditionnelle attire les adultes.

La prochaine fois que vous croiserez nos jeunes athlètes sur le terrain, n'hésitez pas à les encourager ! Le Hobby Horse est une belle preuve que l'imagination et l'activité physique peuvent se transformer en un véritable sport.

Ligue contre le cancer

C'est grâce à la générosité des donateurs et au soutien de tous que le comité peut poursuivre ses missions essentielles pour accompagner les patients et leurs proches, réaliser des actions de prévention et soutenir la Recherche. Cette année encore vous avez tous contribué généreusement à la quête annuelle de la Ligue contre le cancer dans le Haut-Rhin.

Pour cette année 2025, la quête de la Ligue contre le Cancer a rapporté la somme de 5 407,00 €.

Un immense MERCI à toutes celles et tous ceux pour leur courage et l'énergie mise en œuvre à sillonnailler les rues du village, et qui participent avec la Ligue à ce combat sur tous les fronts !



Calendrier des manifestations 2026

Commune	Musique Liberté
Dimanche 8 novembre : Commémoration du 11 novembre	Samedi 30 mai : concert de printemps
Dimanche 6 décembre : Repas des aînés	Samedi 03 octobre : Oktoberfascht
Conscrits	Samedi 12 décembre : concert de fin d'année
Dimanche 31 mai : vente de petits pains	Zuckerpflimlé et Musique Liberté
Pompiers	Samedi 04 juillet : Bal tricolore
Vendredi 19 juin : exercice aux écoles	Carnaval
Lundi 22 juin : journée du sapeur	Samedi 14 février : bal des conscrits
Dimanche 08 novembre : Commémoration du 11 novembre	Mardi 17 février : association des aviculteurs
Dimanche 22 novembre : vente des calendriers	JBS Brasseurs
Samedi 05 décembre : apéro tartiflette	Jeudi 11 juin : After Work
Zuckerpflimlé	Aviculteurs
Samedi 7 et dimanche 8 août : Waidstock	Samedi 7 et dimanche 8 novembre : Exposition avicole
Samedi 28 novembre : Soirée après-ski	Arboriculteurs
Dry Ratzer	Samedis 7 et 28 février, samedi 14 mars : cours de taille
Dimanche 24 mai : Marché aux puces	

Excursion des aînés



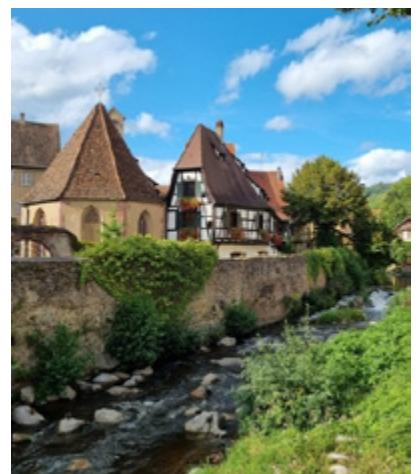
Cette année, Sundgau Voyages nous a emmené vers Lapoutroie. Au cœur de ce village, on y retrouve l'ancien relais de poste du XVIII^e siècle qui abrite le musée des eaux-de-vie. La distillation des eaux de vie est un processus un peu magique, parfois secret, qui remonte à l'antiquité. Il s'agit également d'une véritable passion pour Monette et René de Miscault qui ont rassemblé dans ce musée une collection unique : du matériel de la propre distillerie (fondée en 1859), étoffé par des alambics, des collections de mignonnettes, des liqueurs rares, des cuillères à absinthes. Un musée patiemment enrichi au fil des années. On y a découvert toutes les étapes de la fabrication à l'ancienne des eaux de vie de fruits avec le matériel de l'époque. À la fin de la visite guidée, une dégustation eu lieu.



Ensuite, nous nous sommes rendus à la Brasserie du Pays Welche pour y découvrir la fabrication et les installations.



Après le déjeuner pris à la Ferme Auberge du Pré Bracot, nous nous sommes dirigés vers Kaysersberg. Fondée en 2002 au cœur du Vignoble alsacien, la verrerie artisanale de Kaysersberg symbolise la continuité d'un savoir-faire ancestral devenu aujourd'hui de plus en plus rare : le verre « soufflé bouche, fait main ». Du souffle, de la passion et des mains des maîtres-verriers sont façonnés lumineux, articles de table et de décoration, ainsi que des pièces exclusives dessinées sur mesure. Parce que le travail du verre est toujours un pur instant de magie, nous avons pu admirer le spectacle d'air et de feu, qui donne vie à la matière.



Commémoration du 11 novembre



Dimanche 9 novembre s'est tenue, devant le monument aux morts, la cérémonie de commémoration de la signature de l'Armistice de 1918.

Le maire et son Conseil municipal, les sapeurs-pompiers du corps intercommunal d'Attenschwiller et de Michelbach-le-Haut, la Musique Liberté, les membres de la chorale Sainte-Cécile et du chœur d'hommes Liederkranz, ainsi que des représentants du monde associatif et des habitants ont pris part à la cérémonie. Après la revue des troupes, un discours en hommage à la victoire, la paix et à tous ceux qui sont morts pour la France a été prononcé.



Le 11 novembre, la France rend hommage à ceux qui ont sacrifié leur vie pour la liberté, la paix et la République. Il y a 107 ans, après le chaos des combats, un silence lourd s'est installé sur les champs dévastés de Champagne, de la Meuse et de l'Argonne, porteur de la douleur de millions de morts et de blessés. Chaque année, les générations se rassemblent devant les monuments pour se remémorer cet engagement collectif, symbolisé par le Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe. Il représente le sacrifice de soldats issus de toutes origines, combattant dans toutes les régions et à toutes les époques, dont la mémoire ne doit jamais s'éteindre. La fleur du Bleuet, créée en 1925, est devenue le symbole de la solidarité avec les anciens combattants. La commémoration nous rappelle aussi l'importance du patriotisme, cette tendresse pour ce qui est précieux, même dans les périodes difficiles. La France, fidèle à ses valeurs et à ses promesses, poursuit son rêve d'un avenir en paix, comme en témoigne la reconstruction de Reims et la réconciliation franco-allemande en 1962. La mémoire du passé, combinée à l'espérance, reste la force motrice de la nation dans sa quête de paix universelle, en honorant ceux qui ont donné leur vie pour que vivent la liberté et la paix.

À cette occasion, quatre sapeurs-pompiers ont été mis à l'honneur. Gilles Baumann, Léonie Moniz et Patrick Starck ont reçu la médaille d'argent pour les vingt années d'engagement, tandis que Jean Cron s'est vu remettre la médaille d'or pour trente années de service.



Cet évènement a été également l'occasion de faire passer le caporal-chef Patrick Starck à l'honorariat. Il a reçu le titre de sergent honoraire et accède à la vétérance.

La cérémonie s'est terminée par l'hommage aux morts, suivi d'un inédit : l'interprétation de la Marseillaise par les chanteurs des deux chorales et de la Musique Liberté.



Etat civil

S
E
C
O
N
D
I
A
N
S
N
A
I
S
S
A
N
C
E
N
A
I
S
S
A
N
C
E

Naissance

- | | | |
|----------|--|---|
| 02/01/25 | Romain BUBENDORF,
de BUBENDORF Olivier et TABET Julie |  |
| 31/01/25 | Elina, Iris BAUMANN,
de BAUMANN Arnaud et REMOND Stéphanie | |
| 04/03/25 | Sophia LA QUATRA COULOT,
de LA QUATRA Luca et COULOT Julie | |
| 24/06/25 | Jeanne HEUGEL,
de HEUGEL Florent et Margot WIRTH | |
| 17/07/25 | Alexandre, Sométa LY,
de PAV Bunly et LY Sathya | |
| 23/08/25 | Livia, Elsa NUNES FERREIRA,
de FERREIRA Jérémie et MARELLI Stéphanie | |

PACS

- | | |
|----------|------------------------------------|
| 16/03/25 | BAUMANN Arnaud et REMOND Stéphanie |
| 07/10/25 | BAUMANN Frédéric et CARL Aurélia |



Mariage

- | | |
|----------|--------------------------------------|
| 09/08/25 | BINDER Emmanuel et BOULOT Stéphanie |
| 27/09/25 | BINGLER Sébastien et KEIFLIN Estelle |



Décès

- | | |
|----------|------------------------------|
| 16/01/25 | Marguerite HUBER, née MIESCH |
| 18/01/25 | Adolphe RITTER |
| 15/02/25 | Lilianne WANNER, née BORER |
| 17/04/25 | Franz-Rudolf GLASER |
| 23/10/25 | Karsten STRITTMATTER |

Si vous ne souhaitez pas qu'il y ait une parution vous concernant, lors d'une naissance, d'un mariage, d'un décès ou d'un anniversaire, merci de bien vouloir nous le signaler en Mairie.

Les anniversaires 2026

95 ans

- 13/05/1931 : Odile STARCK
07/10/1931 : Pierre HAMMEL

90 ans

- 17/02/1936 : Marie-Rose KUNTZ
27/08/1936 : Juliette OCHSENBEIN
30/08/1936 : Marguerite GROELLY
02/12/1936 : Werner BAUMANN

85 ans

- 28/02/1941 : Michel SCHNEIDER
18/05/1941 : Hans-Jochen LOOKE
20/08/1941 : Lina TROENDLE
11/10/1941 : Charlotte HARTMANN
11/11/1941 : Jean-Pierre RIEKER
31/12/1941 : Hélène GROELLY



Denise SIMON
80 ans



Les associations village



AVICULTEURS

Chaque année, l'association des aviculteurs organise son exposition annuelle.

L'occasion pour petits et grands, éleveurs passionnés ou simples visiteurs, de découvrir ou redécouvrir une sélection d'animaux de basse-cour et d'ornement.



Et pour soutenir notre association, nous proposons au menu le dimanche midi :

Carpes frites ou jambon chaud
avec frites, salade et café
à partager en famille ou entre amis.

**Rendez-vous les 07 et 08 novembre 2026
à la salle polyvalente
pour notre prochaine exposition.**



Les Conscrits et les Aviculteurs s'associent et organisent les bals de carnaval.
Nous vous attendons nombreux pour soutenir le carnaval d'Attenschwiller les

Samedi 14 février 2026
et Mardi Gras 17 février 2026
à la Halle de la Liberté



Les associations village

2025: une année d'initiative!

L'année 2025 a commencé sur les chapeaux de roues chez les Sapeurs-Pompiers. Outre une activité importante dès les premiers jours de cette année, plusieurs projets ont dû aussi être abordés.

Un de ces projets était destiné au villageois.

En effet, suite à plusieurs sollicitations, nous avons organisé, au mois de mai dernier, notre première Journée d'Initiation aux Gestes et Réflexes qui sauvent.

Une première édition calibrée pour un petit groupe afin de pouvoir vous proposer une nouvelle journée en 2026, d'autant plus qualitative grâce aux échanges et retours que nous avons pu récolter.

Les informations complémentaires vous seront communiquées au 1er trimestre 2026!

Vous souhaitez nous rejoindre? Ou en savoir plus sur nos activités?
Alors contactez-nous par mail:

cpini.spa@gmail.com



Les associations village

... et nous avons également fait des photos!

La météo estivale et les jours ensoleillés de cet été nous a donné l'occasion de renouveler nos photos de groupe!

Nous avons donc réalisé de nouvelles photos avec notre beau drapeau, et nos vétérans, qui eux aussi sont beaux comme des camions pompiers, sur les hauteurs du village!

Voici comment ça se passe en coulisses...



Les associations village



Comme tous les ans, le Chœur d'Hommes Liederkranz dresse le bilan de l'année qui touche à sa fin.

En 2025, nous aurons vécu de beaux moments de chant avec des concerts à Waldighoffen au profit de Terre des Hommes Alsace, à Wittersdorf, à Bellemagny et notre participation au festival de chant du Chœur d'Hommes du Rhin de Village-Neuf.

Mais l'année n'est pas encore terminée : nous vous proposons trois concerts de Noël :

- **Samedi 20 décembre (20h)** Concert de Noël en l'église de Wittersdorf
- **Dimanche 21 décembre (16h30)** Concert de Noël en l'église de Geispitzen
- **Vendredi 26 décembre (horaire non défini)** Concert de Noël en l'église de Berentzwiller

Nous serions heureux de pouvoir partager avec vous l'un ou l'autre de ces rendez-vous.

Nous voudrions aussi évoquer et rendre hommage à nos membres disparus au cours de ces deux dernières années :

- Édouard PORTMANN qui nous a quittés en octobre 2024 à 82 ans après 35 années d'activité. Édouard chantait en 1^{ère} basse et était un choriste des plus assidus, un très bon camarade, avec une bonne humeur et un humour inaltérables.
- Guy GRAFF qui est parti en mars 2025 à 73 ans après 15 années d'activité. Guy était un 2^e ténor très motivé et apprécié de tous qui prenait grand plaisir à chanter au sein de notre chœur.

Tous deux résidaient à Folgensbourg.

Leur souvenir restera gravé pour longtemps dans les mémoires de nos choristes.

Mais cette année a été également le témoin d'évènements plus réjouissants : nous avons eu le plaisir d'accueillir deux trentenaires : Nicolas ESCALIN et Hugo HUNSINGER. Ceci, après que Jean-Marie NICOD et Gauthier SCHOTT (âgé de moins de 30 ans) ont rejoint nos rangs en 2024. Ces nouvelles arrivées font du bien à notre chœur... et à la moyenne d'âge ! Les nouveaux sont toujours chaleureusement accueillis.

Ainsi, comme chaque année, un petit message aux messieurs : si vous aussi vous désirez vivre et partager l'émotion que procure le chant choral, notre porte vous est grande ouverte ! Nous répétons tous les lundis à 20h à la salle polyvalente. Venez nous rencontrer, sans engagement, juste pour la **Passion du Chant**.

**Le Chœur d'Hommes Liederkranz vous souhaite une belle période de Noël
et une très bonne et heureuse année 2026, sans fausses notes !**

Contact : Pierre-Paul KIENTZ - Tél. 06 10 52 82 70

www.liederkranz.fr

Facebook : Chœur d'hommes Liederkranz d'Attenschwiller

Les associations village



GUGGAMUSIK DRY RATZER

Les Dry Ratzer ont fêté cette année leurs **25 ans** d'existence.

Comme chaque année, la période carnavalesque a été l'occasion de se produire tout en s'amusant lors des cavalcades de la région.



Pour fêter cet anniversaire, nous avons décidé d'organiser un petit voyage festif dans le Sud-Ouest :
visite du Pays-Basque et Férias de Dax dans les Landes



Si tu es motivé à rejoindre une troupe de joyeux lurons, que tu sois musicien ou débutant, n'hésite pas à nous contacter !



On se retrouve donc aux différents carnavales et on vous donne rendez-vous pour notre marché aux puces annuel le **dimanche 24 mai 2026 de 7h à 15h00**



Les associations village



CONSCRITS 2008-09

Attenschwiller — ça y est ! Après notre passage lors du Butzimummel en 2022, nous avons mis les bouchées doubles pour préparer le très attendu bal de carnaval (un d'r nächscht). Pour nous, ce n'est pas juste une fête : c'est perpétuer des traditions, renforcer des liens, et marquer le passage vers une nouvelle étape de notre vie.



Conscrits, c'est avant tout s'amuser et faire la fête avec les copains mais il faut aussi faire preuve de sérieux en organisant notre traditionnel bal de carnaval qui aura lieu le 14 février 2026. Cette année, nous avons organisé une vente de mammalas, une tradition que nous reconduirons en 2026. Nous prévoyons également une vente de petits pains à l'occasion de la fête des mères, le 10 mai 2026. De quoi régaler le village, tout en soutenant nos projets !



Venir d'Attenschwiller, c'est plus qu'une origine : c'est une fierté ! Celle d'un village qui bouge, qui rit et qui fait vivre ses traditions. Tout cela est possible grâce aux nombreuses associations du village que nous soutenons et qui nous soutiennent.

Maintenant que notre rôle dans la vie du village est officiel, nous espérons vous voir nombreux aux prochaines manifestations pour soutenir et partager la joie de la jeunesse d'Attenschwiller !



Les associations village



BASKET CLUB ATTENSCHWILLER

www.basketattenschwiller.com

Basket Club Attenschwiller

basket_club_attenschwiller

La nouvelle saison 2025-2026 a bien démarré, avec un effectif de 130 licenciés motivés répartis dans 10 équipes, des U7 jusqu'aux Séniors... sous la direction de nos coachs bénévoles. Nos équipes participent aux championnats départementaux et portent haut les couleurs du club chaque week-end.

L'association poursuit sa mission : former les jeunes, transmettre la passion du basket et favoriser la convivialité au sein du village.



Seniors



U18F



U18M

Durant la saison, de nombreuses activités sont proposées aux licenciés afin de renforcer la cohésion et le plaisir autour du basket. Des stages Slam Élite sont organisés pendant les vacances scolaires pour permettre à chacun d'améliorer sa technique et sa compréhension du jeu.

Le club propose également des sorties conviviales en famille pour assister aux matchs des Mulhouse Mustangs, moments toujours très appréciés par les petits comme les grands passionnés.



U13F



U13M



U15M



U11-1 et U11-2



U9



U7

Vous pouvez désormais consulter le programme de nos matchs directement sur le panneau d'affichage de la commune.

Un grand merci à nos bénévoles, nos coachs, les parents et nos partenaires pour leur engagement et leur soutien tout au long de l'année.

Grâce à eux, notre club poursuit sa progression et continue de faire vivre une belle ambiance sportive, conviviale et familiale à Attenschwiller...

Les associations village

Waidstock – Zuckerpflimle

Edition 2025 - Tout Feu, Tout Flamme

La 12^e édition du festival Waidstock, porté par l'association Zuckerpflimle, a encore une fois connu un beau succès les 08 et 09 août 2025.

Comme toujours en pleine nature au milieu des champs et forêts, les Zuckerpflimle se sont retroussés les manches pour offrir un spectacle de grande qualité avec une programmation d'artistes, digne d'un grand Festival.

Environ 50 000 € de budget , des DJ de renom (le vendredi soir, Maeva Carter – La DJ actuellement numéro 1 en France, suivie du Duo Lumberjack, des habitués des grands clubs Parisiens et samedi en tête d'affiche Dj Danny Wild années 80, ex-DJ résident de la mythique discothèque des Champs-Elysée Le Queen), un spectacle son et lumière de haute qualité avec cette année, et cerise sur le gâteau, un show pyrotechnique avec des flammes d'une dizaine de mètres de haut, illuminant et réchauffant de la piste de dance jusqu'au bar .

Un public toujours au RDV, jeune et moins jeune, venu du Village et de ceux aux alentours, tant le vendredi que le samedi. Une météo clémence, pour un week-end de joie et de bonne humeur.

Comme à leur habitude, Les Zuckerpflimle ont dès le soir même, toute la nuit, suivi des journées de dimanche et lundi poursuivi par le rangement et nettoyage du site. L'association a remis le site en ordre en nettoyant le pré, le parking et les chemins d'accès pour lui redonner son état naturel.

Les Zuckerpflimle en profitent pour rappeler que le festival a été réalisé avec toutes les autorisations nécessaires en Mairie et Préfecture, un service d'ordre agréé, un respect des horaires et du volume sonore maximum autorisé et l'aide d'associations partenaires pour gérer la circulation et le parking aux alentours du festival pour éviter tout débordement.

L'association tient à remercier en particulier par le biais de cet article, les différentes associations qui les a aidée au bar, en cuisine, au parking...

Sans oublier les nombreux bénévoles, les propriétaires des terrains occupés, les différents fidèles sponsors, sans qui la mise en place de ce festival ne serait pas possible.



Les associations village

Le V3F continue à briller sur les terrains et en dehors !

Le Volant des 3 Frontières (V3F) a vécu une saison 2024–2025 particulièrement riche et intense, marquée par des résultats exceptionnels aussi bien chez les jeunes que chez les adultes.

Des jeunes en pleine réussite

Nos jeunes ont une fois de plus porté haut les couleurs du club en décrochant quatre médailles lors des Championnats de France Jeunes, organisés à Chambly en mai 2025. Par ailleurs, le jeune poussin Gabin MULLER a intégré le Dispositif Avenir National, preuve de son talent et de son potentiel parmi les meilleurs de sa catégorie d'âge. Le V3F a également obtenu le label 5 étoiles pour son École de badminton, distinction qui le place parmi les cinq meilleurs clubs du Grand Est. À cela s'ajoute un second label "Club Avenir", reconnaissant la qualité de la formation et les performances des jeunes joueurs du club au niveau national.

Des adultes performants

Chez les compétiteurs adultes, la dynamique est tout aussi encourageante. L'équipe 2 du V3F a remporté le championnat Pré-Nationale, accédant ainsi à la Nationale 3 lors de la saison 2025 - 2026, ce qui permet au club d'aligner désormais deux équipes au niveau national. Le V3F confirme ainsi son statut de club formateur, avec plusieurs jeunes intégrés à l'équipe 1 (Nationale 2) et d'autres devenus titulaires en équipe 2.

Un club pour tous

Mais le V3F, ce n'est pas seulement la compétition ! Le club propose également du jeu libre pour tous les niveaux, dans une ambiance conviviale, et organise régulièrement des manifestations sportives d'envergure nationale et internationale qui contribuent au rayonnement de la commune d'Attenschwiller.

Pour en savoir plus sur le V3F – Volant des 3 Frontières, rendez-vous sur le site www.v3f.fr

 Facebook V3F Badminton.

Association OLYMPE : un combat de tous les jours pour les chats oubliés

Fondée en 2008 par Gilles et Sylvia Munck, l'Association OLYMPE est née d'un amour inconditionnel pour les chats et en souvenir d'une petite chatte aveugle prénommée Olympe, qui a partagé cinq années de sa vie. Depuis, Sylvia consacre chaque jour son temps, son énergie et son cœur à la protection des chats abandonnés, ou malades.



La réalité derrière la passion

Avoir une association de protection animale, ce n'est pas de tout repos. C'est une lutte quotidienne faite de tristesse, de fatigue et d'impuissance parfois.

Aujourd'hui, l'association héberge une cinquantaine de chats. Certains sont âgés, d'autres malades, mais tous ont droit à l'amour et aux soins qu'ils méritent.



«Ici, on préfère les garder plutôt que de risquer une adoption qui se terminerait mal», explique Sylvia.

Chaque arrivée demande du temps, de l'organisation et une quarantaine stricte pour protéger les pensionnaires déjà sur place.

Des moyens qui s'épuisent, mais jamais le courage

Le plus dur, c'est le manque de moyens. Les factures vétérinaires dépassent souvent les 1 000 € par mois, les dons se raréfient, et les familles d'accueil sont de plus en plus difficiles à trouver.

Les associations village

Malgré tout, Sylvia et son mari continuent sans relâche : fabrication et vente de gâteaux de Noël, calendriers solidaires, appels à la solidarité... Parce qu'abandonner, ce n'est pas une option.

Des histoires qui redonnent espoir

Chaque sauvetage compte. Comme ces sept chatons retrouvés dans un sac plastique : quatre ont survécu grâce à des biberons donnés jour et nuit toutes les deux heures pendant deux mois. Ou encore la petite Winn, récupérée mourante, qui se bat encore aujourd'hui et commence à retrouver le goût de vivre. Ces moments de joie font oublier les nuits blanches et les larmes.



Remerciements et appel à la solidarité

Un grand merci à la clinique vétérinaire du Lion d'Or à Habsheim, toujours présente pour soigner nos petits cabossés, ainsi qu'à mon mari, pilier fidèle depuis 17 ans, sans qui rien de tout cela ne serait possible.

Nous tenons également à saluer le soutien de la mairie, grâce à qui plusieurs campagnes de stérilisation vont pouvoir être menées cette année dans le village.

Pour toutes celles et ceux qui souhaitent soutenir l'Association OLYMPE, il est possible de faire un don pour aider à nourrir, soigner et sauver nos chats en détresse.

Des évènements sont à venir, notamment un concert caritatif prévu l'an prochain, en cours d'organisation, et notre traditionnelle vente de gâteaux de Noël faits maison. Pour suivre toutes nos actions et nos sauvetages, rendez-vous sur notre page Facebook : Association OLYMPE. Il est aussi possible de nous contacter par mail à olympeassociation@yahoo.fr ou par message au 06 78 69 60 53.

Merci à toutes et à tous.

Munck Sylvia

La musique Liberté – 2025

La Musique Liberté, forte de plus d'un siècle d'existence, reste une véritable référence associative et culturelle dans notre village. Aujourd'hui, une trentaine de musiciens actifs, motivés et passionnés, animent la vie locale à travers concerts, défilés et manifestations diverses. L'année écoulée fut encore riche en émotions musicales : participation aux fêtes communales, concerts partagés avec d'autres ensembles, moments conviviaux entre membres... autant d'occasions de faire vivre la musique et de rassembler toutes les générations. Sous la baguette de notre chef, Laurent Weisbeck, professeur de trombone au conservatoire de Belfort-Montbéliard, nos répétitions se tiennent chaque jeudi soir de 20h à 22h. Ce rendez-vous hebdomadaire est pour nous un moment d'amitié, de complicité et surtout de plaisir musical. Notre devise reste la même : jouer ensemble pour se faire plaisir et faire plaisir. Alors si vous aimez la musique, si vous jouez d'un instrument ou si vous avez simplement envie de partager une belle aventure humaine, n'hésitez pas à franchir la porte de notre salle de répétition. Chez nous, l'essayer, c'est l'adopter !



le coin du Chef

Basler Brünsli, Bruns de Bâle

Ingrédients :

- 2 blancs d'oeufs
- 75 gr de chocolat noir
- 250 gr d'amandes en poudre
- 250 gr de sucre
- 1 c. à soupe de cacao en poudre
- ½ c. à soupe de cannelle
- 1 pincée de clou de girofle



Préparation :

- Tapissez une plaque d'une feuille de papier cuisson. Râpez finement le chocolat ou faites-le fondre au bain-marie à feu doux, puis laissez-le refroidir un peu. Battez très légèrement les blancs en neige au fouet.
- Dans un récipient, versez les amandes, les épices, le cacao en poudre, le chocolat (râpé ou fondu) et le sucre, puis mélangez. Ajoutez le blanc d'œuf et amalgamez le tout.
- Saupoudrez le plan de travail de sucre et abaissez la pâte à une épaisseur de 0,8 à 1 cm. Vous pouvez aussi étaler la pâte entre deux feuilles de cuisson pour plus de facilité.
- Découpez les formes de votre choix, puis disposez-les sur la plaque de cuisson. On peut réaliser de fines petites stries sur les biscuits avant de les laisser sécher. Couvrez la plaque d'un torchon et laissez sécher les Brünsli pendant une nuit.
- Le lendemain, préchauffez le four à 240°C (four électrique) / 220°C (chaleur tournante). Faites cuire chaque fournée à mi-hauteur du four préchauffé pendant environ 5-6 minutes. Les Brünsli doivent être croquants à l'extérieur et moelleux à l'intérieur.
- Sortez les Brünsli du four, laissez-les refroidir, puis conservez-les dans une boîte hermétique.

Bon appétit !

Plan du village

Enen am Willer



Die Anwender
in der
**Commune de
Attenschwiller**

S'Neyscha vom Dorf
est édité par la commune de Attenschwiller
3 rue Charles de Gaulle
☎ 03 89 68 60 14 ☎ 03 89 68 73 46
🌐 www.attenschwiller.com
✉ marie@attenschwiller.com

Responsables de la publication

Dépôt légal : 4^e trim. 2024

Mise en page et impression : www.willo-design.com

Souvenir des grands anniversaires



METZ Mireille – 80 ans



WIEDERKEHR Rose – 95 ans



HATSTATT Jeanne – 80 ans



WANNER Paulette – 85 ans



HUMM Julie – 90 ans



REIBEL Jean-Pierre – 90 ans



STARCK Yvette – 80 ans



KLEIN Cécile – 90 ans



BADMANN Véra – 90 ans

Un premier marché de Noël

Cette année, nous avons eu le plaisir d'organiser notre tout premier marché de Noël, une initiative qui a rapidement trouvé sa place au cœur de la convivialité du village. L'évènement s'est déroulé autour du magnifique sapin placé au centre du village, créant ainsi une ambiance chaleureuse et festive qui a su rassembler petits et grands dans l'esprit de Noël.

Le marché a été un véritable succès, grâce à la participation de nombreux exposants locaux qui ont présenté une large variété de produits artisanaux et gourmands. On pouvait y découvrir des gâteaux faits maison, du miel de qualité, des bougies parfumées, des articles de couture, des couronnes de Noël ainsi que des broderies délicates. Ces objets, typiques de la période de l'Avent, ont contribué à créer une atmosphère authentique et pleine de charme, invitant chacun à trouver des idées cadeaux originales et à profiter des saveurs et des savoir-faire locaux.

Pour rendre cette soirée encore plus magique, la scène a été animée par la chorale Sainte-Cécile, dont les chants de Noël ont résonné dans tout le village, apportant chaleur et émotion. La musique Liberté a également ajouté une touche festive supplémentaire, encourageant petits et grands à chanter en toute convivialité. De leur côté, les conscrits ont proposé la vente du traditionnel vin chaud ainsi que d'autres boissons, accompagnées d'une petite collation.

En point d'orgue de cette belle soirée, la visite de Saint Nicolas a été très attendue. Personnage emblématique de cette période, il a fait une apparition pleine de sourire pour distribuer des sachets de friandises aux enfants, créant ainsi un moment mémorable et empreint de magie pour tous. Cette soirée a permis de renforcer le lien communautaire et de partager ensemble la joie de Noël dans une ambiance chaleureuse et festive.

